



Profil de la zone de baignade Rive Droite

Commune de Grau du Roi

Date d'élaboration du profil : Décembre 2011 - Date de mise à jour du profil : Novembre 2021

Caractéristiques de la zone de baignade	Schéma de la zone de baignade
<p>Nom de la baignade : Rive Droite</p> <p>Commune : Grau du Roi</p> <p>Département : Gard</p> <p>Région : Languedoc-Roussillon</p> <p>Personne responsable de l'eau de baignade : Mairie de Grau du Roi</p> <p>Plage surveillée par les MNS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Période de surveillance : Du 1^{er} Juillet au 28 Août 2022 inclus - Heures de surveillance : De 11h00 à 18h30 	<p>LÉGENDE</p> <ul style="list-style-type: none"> Vigie Poste de secours Handiplage Mouillage autorisé Mouillage interdit Chenal d'accès des bâtiments motorisés Navires motorisés interdits Véhicules nautiques à moteur autorisés Véhicules nautiques à moteur interdits Zone réservée à la baignade Zone où la baignade est interdite Limite de la concession de plage. Limite du domaine public maritime. Zones dunaires. Limite de la zone de protection des baigneurs. Balises de prérédire des passes d'entrée des ports. Balises de la bande des 300 mètres. Accès public à la mer. Implantations postes flottants pour les baigneurs Numéro des chenaux Zone amodiable pour activités balnéaires. Implantation saisonnière Sur le linéaire de la plage : organisation de manifestations sportives (séjours des plages, courses pédestres, sport collectif...)

Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)	Informations pratiques											
<table border="1"> <tr> <td>Année</td> <td>2018</td> <td>2019</td> <td>2020</td> <td>2021</td> <td rowspan="2"> Excellente qualité (EXC) </td> </tr> <tr> <td>Classement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>Aucun épisode de pollution n'a été recensé au cours des 4 dernières années</p>	Année	2018	2019	2020	2021	Excellente qualité (EXC)	Classement					<p>Plage interdite aux animaux en période estivale</p> <p>Présence d'espaces de loisirs</p> <p>Présence de sanitaires gratuits</p>
Année	2018	2019	2020	2021	Excellente qualité (EXC)							
Classement												

Carte de la zone d'étude

Importance de la source potentielle de pollution
Faible
Modéré
Significatif

Impact possible sur la qualité des eaux de baignade
Faible
Modéré
Significatif

- Baigneurs
- Aire de camping-car
- Pollution aviaire
- Chenal Maritime et Etang de Ponant
- Port de plaisance de Grau du Roi
- Port de Pêche
- Apport via les masses d'eau littorales
- Dysfonctionnement réseau assainissement
- Rejets eaux pluviales

Pollution directe Pollution indirecte

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion					
Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Impact connu à ce jour	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventive associées	Principales mesures de réduction des pollutions
Fréquentation de la plage	Faible	0 m	Analyses bactériologiques hebdomadaire de l'ARS, quotidienne de GENSPOT (SUEZ)	Fermeture de la plage + Procédure de gestion d'une pollution (contre analyse, identification de la source de pollution, ...)	Sensibilisation des usagers
Chenal Maritime	Faible	1,5 km	Analyses bactériologiques de GENSPOT (SUEZ) si contamination avérée sur la zone de baignade	Autocontrôle + Identification de la source de pollution	Suivi qualité au niveau des exutoires du Vidourle, du Vistre, des ports
Etang de Ponant	Faible	2,8 km			Suivi de la qualité des eaux pluviales déversées et de quantification des volumes. Travail de sensibilisation pour éviter les obstructions du réseau d'assainissement des eaux usées et donc les dysfonctionnements
Chevaux	Faible	Faible	500 m	Contamination des eaux de baignade due aux rejets de fèces	Sensibilisation des usagers au respect de l'AOT délivré par le Conservatoire du Littoral, autorisant des promenades à cheval suivant un parcours et des horaires établis.

Informations complémentaires sur : www.baignade.sante.gouv.fr ou www.ville-legrauduroi.fr

Le profil de la zone de baignade est consultable en Mairie

